



Octobre Rose : la CFDT fait la lumière sur le cancer du sein et les risques professionnels

Chaque mois d'**Octobre Rose**, nous nous mobilisons pour la sensibilisation et le dépistage du **cancer du sein**, cancer le plus diagnostiqué au monde. Cette campagne, symbolisée par le **ruban rose**, a permis des progrès considérables dans les traitements et le dépistage. Malgré tout, en France, il y a toujours près de 60 000 nouveaux cas et 12 000 décès par an. **C'est le premier cancer féminin et c'est un enjeu de santé publique.**

Pour la **CFDT**, l'approche ne doit pas s'arrêter aux seuls facteurs individuels ! Nous devons mettre en lumière un aspect bien trop souvent négligé : **les risques liés à l'environnement de travail !**

Le travail, un facteur de risque invisible

Le cancer du sein n'est pas uniquement lié aux choix personnels de vie. De nombreux facteurs professionnels sont en cause :

- **Le travail de nuit** : c'est le facteur de risque le plus connu. Un travail de nuit **fréquent et sur une longue durée** peut perturber l'horloge biologique, diminuant la production de mélatonine, une hormone ayant un effet anti-cancérogène. C'est un sujet qui doit nous interroger dans nos secteurs, où les horaires atypiques sont une réalité.
- **L'exposition aux agents nocifs** : l'exposition aux **rayonnements ionisants** ou à **certaines produits chimiques** (pesticides, oxyde d'éthylène) est également incriminée dans l'apparition du cancer. Plus de 216 produits chimiques ont été mis en cause comme favorisant ce cancer.
- **Des professions plus exposées** : le risque est plus élevé pour certaines professions comme les personnels de santé, les coiffeuses, les femmes travaillant dans les soins esthétiques et les ouvrières d'usine. Mais toutes les femmes travaillant dans des secteurs où les risques s'accumulent sont des populations avec plus de risques.



Ces facteurs de risque nécessitent une véritable prévention primaire en agissant sur l'organisation du travail et l'élimination des risques. C'est pour cela que les équipes syndicales doivent se mobiliser pour mettre en place le DUERP genré.

La CFDT : en première ligne pour la reconnaissance !

En tant que fédération engagée pour la santé au travail entre autres via le groupe AGIR, la F3C CFDT s'inscrit dans la continuité de l'action confédérale :

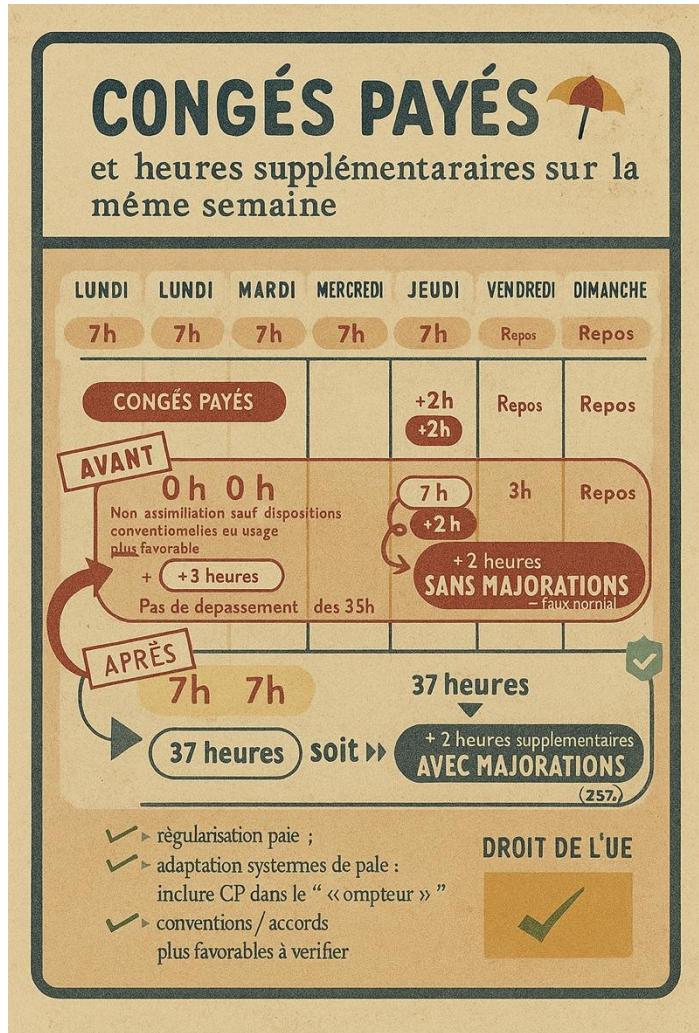
1. **reconnaissance en maladie professionnelle** : en 2023, la CFDT a obtenu une victoire juridique majeure : la reconnaissance du cancer du sein d'une infirmière retraitée en maladie professionnelle ! Cette décision est une première qui pourrait faire jurisprudence et ouvre la voie pour de nombreuses autres. Notre objectif est désormais d'obtenir la création d'un tableau de maladie professionnelle spécifique pour le cancer du sein afin de réparer les préjudices subis ;
2. **prévention et dialogue social** : nous devons intégrer la dimension sexuée des risques dans l'évaluation des risques professionnels (DUERP), pour que l'employeur adapte l'organisation du travail et les postes de manière efficace. Pour cela, notre réseau « F3C Santé et Conditions de Travail » (anciennement AGIR) et nos Sentinelles (Égalité femmes-hommes) sont mobilisés pour outiller les élus et mandatés ;
3. **maintien dans l'emploi** : le cancer du sein est une épreuve qui ne doit pas entraîner une exclusion professionnelle. Nous devons promouvoir une politique de **maintien dans l'emploi** et lutter contre l'isolement et la stigmatisation des personnes atteintes.

En ce mois « Octobre Rose », nous vous invitons, vous toutes et tous de la F3C, à :

- **agir localement** : demandez l'inscription du lien entre cancer du sein et travail à l'ordre du jour de vos commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) et agissez sur l'organisation du travail ;
- **faire le dépistage** : plus ce cancer est détecté tôt, plus les chances de survie sont importantes. Le dépistage par mammographie est essentiel pour les femmes de 50 ans et plus ;
- **s'investir avec la F3C** : en vous engageant à nos côtés, vous contribuez à faire avancer ces revendications sociales majeures, renforçant ainsi la CFDT sur l'ensemble de nos champs.

Ensemble, portons le ruban rose et la revendication d'une santé au travail qui protège réellement toutes et tous !

Les dernières jurisprudences



Congés payés et arrêt maladie (jurisprudence 2025)

« Nouveau droit ! les congés tombant pendant un arrêt maladie sont reportés. »

La Cour de cassation confirme : les congés coïncidant avec un arrêt maladie peuvent désormais être reportés. »

Heures supplémentaires et congés payés

« Les heures sup' doivent être majorées, même en cas de congés dans la semaine. »

En effet, les heures supplémentaires réalisées doivent être comptabilisées et majorées, même lorsqu'un congé payé est pris dans la semaine.

CONGÉS PAYÉS ET ARRÊT MALADIE

REVIREMENT DE JURISPRUDENCE DU 10 SEPTEMBRE 2025



Actualités CSE – Prestations sociales

Les en-cours - Du 26 août au 4 novembre 2025 :

- ✓ Demande de chèques culture (en version dématérialisée) avec une livraison prévue le 6 novembre

Les annuelles - Du 1er janvier au 31 décembre :

- ✓ Cinéma 15 tickets à tarif réduit (50% pris en charge par le CSE)
- ✓ Activités Sportives et Culturelles (50% des dépenses avec un plafond de 150€ en 2025)
- ✓ Vacances enfants de 20% à 60% en fonction du quotient familial (20 jours max)
- ✓ Prime naissance / adoption (190€ à réception d'un justificatif)

Les projets collectifs par agence :

Le CSE affecte un budget dédié à l'organisation d'activités locales et collectives au niveau des agences. Ce budget est de 60€ par salarié rattaché à l'agence et est non reportable sur l'année suivante alors PENSEZ A ORGANISER DES ACTIVITES/SOIREES AVEC VOS COLLEGUES

**Le prochain CSE se tiendra le 30 octobre 2025 à Quetigny
avec un buffet déjeunatoire.**



Actualités CSE

La réunion du CSE s'est déroulée à Reims le 25 septembre en même temps que l'événement Nexpublica à la Maison de l'Amérique latine, pour présenter le manifeste sur le secteur public de demain.

Organisation Nexpublica => Baisse du budget du CSE

Nexpublica France possède plusieurs holdings qui comportent des salariés :

- PUBLICA HOLDCO : nous avons le Président de Nexpublica (CEO).
- PUBLICA MIDCO 3 : le directeur financier a été rejoint par le directeur des opérations commerciales, la directrice juridique, le directeur R&D, le directeur du secteur public, le directeur du secteur transverse et la directrice des ressources humaines.

Ces salariés ne font plus partie de la masse salariale de Nexpublica France, c'était les 7 plus gros salaires de Nexpublica France. Cela a pour conséquence une diminution des budgets allouer au CSE de Nexpublica France.

La **CFDT** demande une revalorisation du budget des ASC (Activités sociaux culturelles) à 1% au lieu de 0.84 % de la masse salariale pour compenser ces départs.

Fusion Ilex/ Nexpublica ?

La **CFDT** demande l'intégration des salariés « historiques » d'Ilex au sein de Nexpublica.

Le nombre de salariés (historiques), c'est-à-dire présent au moment du rachat en 2021 ne cesse de diminuer. Ils ne sont plus que 49 salariés. Ces salariés ne profitent pas du CSE de Nexpublica France plus avantageux que celui d'Ilex.

Rappel : toutes les nouvelles embauches sur la division Cyber se font dans Nexpublica France.



Agence de Lyon de Tangram à Equinox

Les 138 salariés rattachés au site de Lyon/Tangram vont déménager la 1^{re} semaine de novembre 2025 sur le nouveau site **Equinox**. Ce site est plus proche de la gare Part-Dieu, à 10mn à Pied, 1 station de Tram, c'est positif. Les locaux visitaient par plusieurs membres du CSE, rattachés à Lyon, sont agréables.

Nous restons sur un taux de Flex office très important, 49 postes de travail (496 m² au 2^{ème} étage). Un espace permettra la restauration sur place (frigo, micro-onde, ...), mais celui-ci semble petit.

La **CFDT** demande de revoir l'isolation des open-spaces, la direction répondra peut-être à la demande après le déménagement, avec la mise en place de panneaux acoustiques.

Au niveau environnemental, on peut souligner la volonté de récupérer les mobilier récents de Tangram (5^{ème} et 6^{ème} (Cleva)) pour la nouvelle agence et éventuellement pour d'autres agences comme celle de Quétigny.



Situation économique à fin Aout

Période de congé non profitable au commerce, l'avance générée avant les vacances a permis de maintenir les chiffres dans le vert.

Le mode de commercialisation vers la souscription continue et va se renforcer avec les offres en cloud comme la suite RH.

Nous espérons des retours positifs sur 2 prospects du côté de la division finance.

Effectifs en baisse sur la France

Beaucoup de questions autour de la non-embauche d'alternants en septembre, l'inquiétude pour les collègues qui développaient et maintenaient le logiciel Easydore (logiciel de gestion des projets de recherche), des propositions de reclassement sont en cours.



Vos contacts CFDT ne sont pas que des noms sur une liste, ce sont des élus engagés à vos côtés !!!



Gérald Baes

Délégué Syndical (Montpellier)

gerald.baes@cfdt-nexpública.com

06.72.46.49.07



Eric Castelain

Délégué Syndical (Reims)

eric.castelain@cfdt-nexpública.com

06.99.94.89.63



Karen Cauville

(Reims)

karen.cauville@cfdt-nexpública.com



Catherine Laboue-Goumy

Référente Harcèlement et Agissements Sexuels (Reims)

catherine.laboue-goumy@nexpública.com

06.80.08.49.23



Julie Machado

Déléguée Syndicale (Reims)

julie.machado@cfdt-nexpública.com



Gilbert Saliou

Délégué Syndical (Aix-en-Provence)

gilbert.saliou@cfdt-nexpública.com

06.07.84.00.25



SYNDICAT en France et à nexpública